Encourager les écoles à soutenir l'activité physique

SONDAGE SUR LES POSSIBILITÉS D'ACTIVITÉ PHYSIQUE OFFERTES EN MILIEU SCOLAIRE DE 2015

Enseignement de l'éducation physique

Dans le cadre du Sondage de 2015 sur les occasions de faire de l'activité physique à l'école, on a demandé aux administrateurs scolaires qui enseigne l'éducation physique à leur école. On a offert plusieurs choix de réponses aux administrateurs et ces derniers pouvaient identifier plus d'une personne comme enseignant d'éducation physique étant donné que ces cours peuvent varier d'une école à l'autre en fonction des niveaux ou des types de cours. Dans l'ensemble, les cours d'éducation physique sont donnés par :

- un spécialiste en éducation physique dans 74 % des écoles;
- un enseignant titulaire dans 58 % des écoles;
- un enseignant ayant au moins un crédit facultatif en éducation physique dans 44 % des écoles;
- un directeur ou un directeur adjoint dans 14 % des écoles; et
- un bénévole dans 7 % des écoles.

Région

Comparativement à la moyenne nationale, les écoles de l'Ouest sont plus susceptibles d'opter pour un directeur, un directeur adjoint ou un enseignant ayant au moins un crédit facultatif en éducation physique pour enseigner l'éducation physique. Au contraire, une plus faible proportion d'écoles de l'Atlantique optent pour un enseignant ayant au moins un crédit facultatif en éducation physique pour l'enseigner. Les écoles de l'Atlantique et du Québec sont plus susceptibles, alors que celles de l'Ontario et de l'Ouest le sont moins d'opter pour un spécialiste en éducation physique, comparativement à la moyenne nationale. La relation opposée est aussi vraie en ce qui a trait au recours d'un enseignant titulaire; les écoles de l'Atlantique et du Québec sont moins susceptibles, alors que celles de l'Ontario et de l'Ouest le sont davantage d'opter pour un enseignant titulaire pour enseigner l'éducation physique.

Caractéristiques de l'école

Les écoles intermédiaires, secondaires et ayant une combinaison des deux sont plus susceptibles que la moyenne d'opter pour un spécialiste en éducation physique, alors que les écoles ayant une combinaison de niveaux primaires et intermédiaires sont moins susceptibles de le faire. Relativement moins d'écoles primaires et d'écoles ayant une combinaison de niveaux intermédiaires et secondaires indiquent avoir recours à un enseignant ayant au moins un crédit facultatif en éducation physique comparativement à la moyenne nationale, alors que relativement plus d'écoles intermédiaires et d'écoles ayant une combinaison de niveaux primaires et intermédiaires le font. Les écoles ayant une combinaison de niveaux primaires et intermédiaires sont plus susceptibles que la moyenne d'avoir recours à un enseignant titulaire pour enseigner l'éducation physique, alors que les écoles ayant une combinaison de niveaux intermédiaires et secondaires sont moins susceptibles d'opter pour l'enseignant titulaire. Les écoles dont la population étudiante est la plus faible (plus faible quartile, moins de 160 élèves) sont plus susceptibles que les grandes écoles (troisième quartile, de 285 à 459 élèves) d'opter pour un directeur ou un directeur adjoint pour enseigner l'éducation physique.

FIGURE 1

Enseignement en éducation physique selon la région

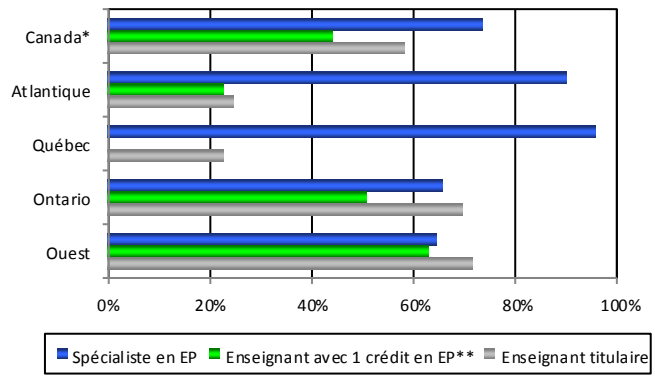

Sondage sur les possibilités d'activité physique offertes en milieu scolaire de 2015, ICRCP
**La taille de l'échantillon limite la publication de données individuelles dans le Nord.*
***La taille de l'échantillon limite la publication de données individuelles; EP= Éducation physique*

FIGURE 2

Enseignement en éducation physique selon la taille de la population

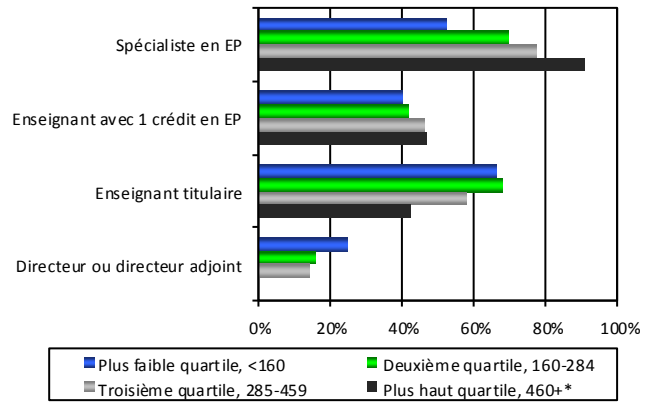

Sondage sur les possibilités d'activité physique offertes en milieu scolaire de 2015, ICRCP
**La taille de l'échantillon limite la publication de données individuelles*
EP= Éducation physique

Les écoles dont la population est la plus nombreuse (460 élèves ou plus) sont moins susceptibles d'opter pour enseigner l'éducation physique. Le recours à un spécialiste en éducation physique dans les écoles augmente généralement avec l'augmentation de la taille de la population étudiante.

Caractéristiques de la collectivité

Une plus grande proportion d'écoles des plus petites collectivités (moins de 1 000 résidants) optent pour un directeur ou un directeur adjoint pour enseigner l'éducation physique comparativement aux écoles des collectivités légèrement plus populeuses (entre 1 000 et 74 999 résidants), et elles sont aussi plus susceptibles que la moyenne d'indiquer qu'elles optent pour un enseignant titulaire pour enseigner l'éducation physique. Au contraire, les écoles des plus petites collectivités et les écoles rurales sont les moins susceptibles et moins susceptibles que les écoles de banlieue, respectivement, d'opter pour un spécialiste en éducation physique. Une plus grande proportion d'écoles rurales comparativement aux écoles de banlieue, des centres-ville et urbaines optent pour un directeur ou un directeur adjoint pour enseigner l'éducation physique.

FIGURE 3

Enseignement en éducation physique selon le type de collectivité

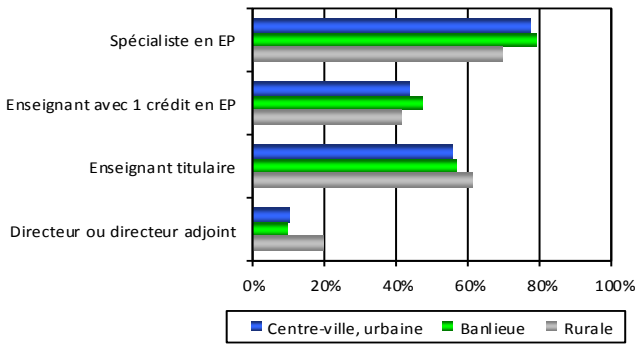

Sondage sur les possibilités d'activité physique offertes en milieu scolaire de 2015, ICRCP; EP= Éducation physique

Fréquence des cours d'éducation physique

Dans le cadre du sondage, on a aussi posé des questions aux écoles (74 %) qui optent pour un spécialiste en éducation physique, à propos de la proportion d'élèves qui reçoivent cette formation, de même que sur la fréquence des cours offerts par ce spécialiste. De ces écoles, 16 % indiquent que moins de la moitié des élèves ont des cours d'éducation physique directement du spécialiste, 19 % signalent qu'entre 50 % et 90 % des élèves en bénéficient et 65 % indiquent que la majorité (90 % ou plus) des élèves reçoivent des cours d'un spécialiste.

En outre, on a demandé aux écoles à quelle fréquence les élèves reçoivent des cours d'éducation physique d'un spécialiste. Des écoles qui optent pour un spécialiste,

- 6 % des écoles indiquent qu'un élève type a moins d'un cours par semaine;
- 45 % des écoles offrent aux élèves entre 1 et 2 cours par semaine;
- 27 % des écoles offrent 3 à 4 cours par semaine;
- 22 % des écoles offrent chaque jour aux élèves des cours d'éducation physique donnés par un spécialiste en éducation physique.

FIGURE 4

Proportion d'élèves ayant un cours d'éducation physique avec un spécialiste

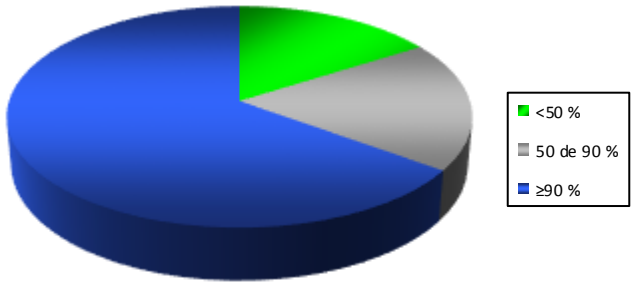

Sondage sur les possibilités d'activité physique offertes en milieu scolaire de 2015, ICRCP

Région

Comparativement à la moyenne nationale, une plus grande proportion d'écoles de l'Atlantique ou du Québec indiquent que la majorité (90 % ou plus) de leurs élèves reçoivent des cours d'éducation physique d'un spécialiste, contrairement à une plus petite proportion des écoles de l'Ontario et de l'Ouest. Les écoles du Québec sont plus susceptibles d'offrir aux élèves 1 ou 2 cours d'éducation physique avec un spécialiste par semaine, alors qu'en Ontario et dans l'Ouest elles sont moins susceptibles de le faire. Les écoles de l'Atlantique et de l'Ouest sont plus susceptibles d'indiquer offrir 3 ou 4 cours par semaine.

FIGURE 5

Fréquence des cours d'éducation physique d'un spécialiste

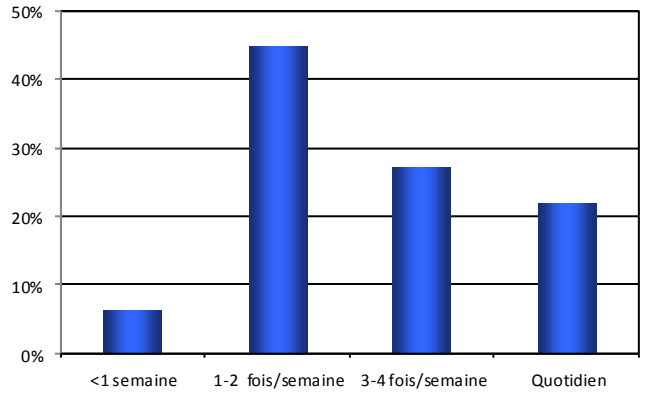

Sondage sur les possibilités d'activité physique offertes en milieu scolaire de 2015, ICRCP

Les écoles de l'Ontario, par contre, sont plus susceptibles d'indiquer que les élèves suivent des cours d'éducation physique avec un spécialiste chaque jour.

Caractéristiques de l'école

Les plus grandes écoles (plus haut quartile, 460 élèves ou plus) sont plus susceptibles d'offrir aux élèves des cours quotidiens d'éducation physique avec un spécialiste comparativement à certaines plus petites écoles (deuxième et troisième quartile, 160 à 459 élèves).

Bien qu'il y ait un lien entre le niveau et la *proportion* d'élèves qui reçoivent des cours d'éducation physique d'un spécialiste, ce lien n'est pas clair. En général, les écoles secondaires sont plus susceptibles d'offrir des cours d'éducation physique avec un spécialiste chaque jour. Les écoles intermédiaires sont plus susceptibles d'indiquer que les élèves reçoivent 3 à 4 cours d'éducation physique avec un spécialiste par semaine, alors que les écoles primaires sont plus susceptibles d'indiquer 1 à 2 cours par semaine, comparativement à la moyenne nationale.

Caractéristiques de la collectivité

Les écoles des collectivités moyennes à grandes (de 5 000 à 299 999 résidants) sont plus susceptibles d'offrir des cours d'éducation physique avec un spécialiste 1 ou 2 fois par semaine comparativement aux écoles des plus petites collectivités. Les écoles urbaines sont aussi plus susceptibles d'offrir 1 ou 2 cours par semaine comparativement aux écoles rurales.

FIGURE 6

Fréquence des cours d'éducation physique avec un spécialiste selon la taille de la population étudiante

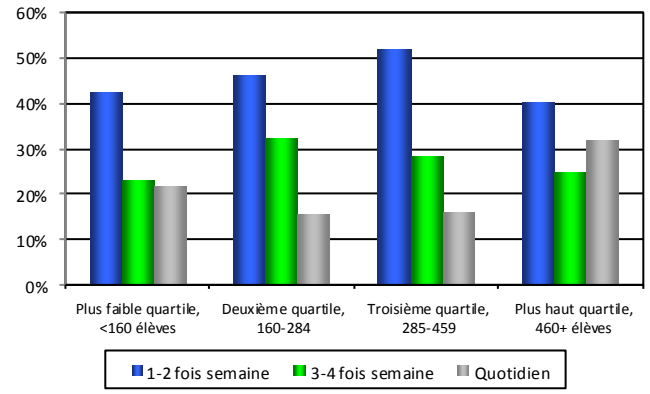

Sondage sur les possibilités d'activité physique offertes en milieu scolaire de 2015, ICRCP

INSTITUT CANADIEN DE LA RECHERCHE SUR LA CONDITION PHYSIQUE ET LE MODE DE VIE

201-185 rue Somerset Ouest • Ottawa, ON K2P 0J2 • (613) 233-5528 • info@cflri.ca • http://www.cflri.ca/

La protection de ce bulletin a été rendue possible grâce à une contribution financière provenant de Sport Canada, le Conseil interprovincial du sport et des loisirs et à l'appui de l'organisme Éducation physique et santé Canada.

Les vues exprimées ne reflètent pas nécessairement les vues des organismes mentionné ci-dessus.